



Nombre de Conseillers Elus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

PROCES-VERBAL

SEANCE du 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire et sur convocation qui leur a été adressée en date du 12 décembre 2024.

Membres présents : Mme. BARTH Stéphanie, Mme. EBERSOLD Katia M. HELLUY Martial, Mme. KIBLER Louise, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, M. MICHEL Vincent, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme RISCH-MINKER Fabienne, M. WICK Bernard.

Membres excusés :

Membres bénéficiant d'une procuration :

Secrétaire de séance : Mme. KIBLER Louise

Secrétaire auxiliaire : Mme. ZAVAGNI Stéphanie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Décision modificative n°1
4. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil municipal et ouvre la séance à 19h00.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme KIBLER Louise, en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 18 novembre 2024.

3. DECISION MODIFICATIVE N°1:

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'insuffisance de crédits au chapitre 65 et au chapitre 012 de la section de fonctionnement ;

Vu les crédits disponibles en section de fonctionnement au chapitre 011 ;

Le maire précise qu'il y a lieu d'abonder les crédits du chapitre 65 et du chapitre 012, afin de mandater les cotisations URSSAF de décembre, les frais de personnel du RPI et d'autres mandats à venir jusqu'au 31 décembre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présentes décide :

. D'autoriser les mouvements de crédits suivants, au titre de la décision modificative N°1/2024

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Article 6068 : - 10 000 €

Chapitre 012 – Article 6218 : +10 000 €

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Article 6288 : - 500 €

Chapitre 65 – Article 65311 : +500 €

. D'Autoriser le Maire à réaliser les démarches utiles à l'exécution de cette délibération.

4. DIVERS :

- Retour positif de la fête de Noël 2024. Idée à garder mais à réajuster. Revoir la communication pour faire venir plus de monde et revoir la formule du soir avec Happy Händschners.
- Répartition des colis restants à distribuer.
- Prochaine date : Voeux du Maire le 05/05/2024. Vin chaud & installation de la salle le samedi 04 au matin.
- Circulation quotidienne avec excès de vitesse sur voie latérale à la RN.
. Mme SCHOTT est venue nous prévenir d'un incident + information faite en gendarmerie
. Retour du Capitaine avec solution d'apport matériel à voir avec la Cea + contrôles de Vitesse.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 20h15, en remerciant les conseillers de leur participation active.